

exalté avait pu rêver en songeant au glorieux passé de votre beau pays se réalisait à mes yeux en arrivant à Montréal.

Cet accueil enthousiaste que vous faisiez au zouave, au Français, est un souvenir impérissable et le plus beau titre de noblesse que vous ayez pu décerner à un homme.

Et le soir, lorsque après m'avoir remis le drapeau du régiment, nous nous sommes trouvés, madame de Charette et moi, vis-à-vis de lui, faisant un retour sur nous-mêmes, nous nous sommes trouvés petits tous les deux, pour avoir été l'objet d'un si grand honneur..... mais Dieu choisit qui il lui plaît. Monsieur le marquis de La Rochefoucauld qui nous accompagnait, ne nous démentira pas.

Après avoir été pendant les dix jours qui ont suivi, d'étonnements en étonnements, de triomphes en triomphes, nous vous avons quittés, emportant dans nos cœurs un immense sentiment de reconnaissance envers ce grand peuple qui nous a donné une admirable leçon de fidélité à la tradition, de courage dans les revers, d'abnégation et d'espérance.

Aujourd'hui, dans les tristesses de l'heure présente, quand je sens mon cœur défaillir, je n'ai qu'à tourner mes regards vers la vieille France pour sentir mon courage se relever et croire à l'avenir de la jeune France.

Mon cher Renaud, dites bien à tous les amis, à tous les camarades que le régiment est fier de ses frères canadiens. Dites-leur votre belle devise qui a toujours été la nôtre : "Aime Dieu et va ton chemin," car c'est la seule manière dans ces temps de révolution, d'être sûr de ne pas se tromper et d'arriver au but et au triomphe.

A vous de cœur,

CHARETTE.

Monsieur Renaud, président de l'Union-Allet,  
des zouaves canadiens.

Nous avons aussi reçu de notre estimé lieutenant-colonel. M. d'Albousse une lettre très flatteuse dans laquelle, au nom du régiment, ce digne lieutenant de Charette, nous remercie de l'accueil fait au général dans notre pays.

Nous acceptons avec plaisir les félicitations de notre colonel, tout en constatant que le peu que nous avons fait en ces circonstances est encore loin de ce que nous aurions voulu pouvoir faire, et surtout bien au-dessous de ce qui était dû à un personnage tel que celui que nous avons eu l'insigne honneur de recevoir.

Il nous reste encore, à propos de cette réception du général, un devoir bien doux à remplir : celui de remercier, au nom de l'Union-Allet, toutes les personnes qui ont bien voulu témoigner leurs sympathies à notre illustre chef : à son Excellence le Marquis de Lorne et à la Princesse Louise, à nos Seigneurs les archevêques de Québec et de Martianoapolis et les Evêques de Montréal, de St. Hyacinthe et de Trois-Rivières, aux membres les plus distingués de notre clergé, à nos congrégations religieuses, à MM. les Maires de Montréal, St. Barthélemy, St. Hyacinthe, Trois-Rivières, Québec et Ottawa, aux dignitaires de la société de St. Jean-Baptiste de ces différentes villes et à tous les citoyens qui se sont faits auprès du général, de sa digne épouse et de son distingué compagnon de voyage, M. le comte de LaRochefoucauld, les vrais interprètes des sentiments du Canada-Français à leur égard, et ont si puissamment contribué à leur rendre agréable leur trop court séjour au milieu de nous.

Quant aux zouaves, j'ai le plaisir de pouvoir leur rendre ce témoignage que tous ont su noblement faire leur devoir dans ces circonstances. Mais tout en rendant hommage à la bonne volonté générale, je crois qu'il n'est que juste de signaler le zèle infatigable dont ont fait preuve en cette occasion, plusieurs de nos camarades, parmi lesquels

MM. C. A. Vallée et Eug. Gervais. C'est en grande partie à leurs efforts incessants que nous devons le succès de la réception du général.

\* \*

Dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, votre bureau de direction s'est réuni 20 fois.

Désirant assurer pour chacune de ses réunions le *quorum* nécessaire à la validité des délibérations, le bureau a jugé opportun d'élever de huit à dix le nombre des conseillers. MM. J. Forget et C. A. Lebel ont été appelés ainsi dans le conseil. Cette mesure prise en vertu des pouvoirs que le règlement confère au bureau de direction est sujette à la ratification de l'assemblée générale.

Notre camarade M. McGown ayant été empêché par ses occupations de remplir les fonctions de secrétaire auxquelles il avait été élu à notre dernière réunion, a donné sa démission que le bureau a dû accepter avec regret. M. C. A. Lebel a été élu pour lui succéder.

\* \*

Notre "Bulletin" vous a entretenus maintes fois des missions de l'Afrique centrale et des anciens zouaves pontificaux français et hollandais qui forment l'escorte des intrépides missionnaires. Nous avons eu cette année la visite de l'un de ces zélés apôtres, le Rév. P. Voisin, ancien volontaire de l'Ouest, dans la légion de Charette. C'est avec bonheur que nous pouvons vous annoncer que notre pays est resté, en cette circonstance, fidèle à ses traditions de générosité et que le Rév. Père a recueilli parmi nous une abondante moisson.

Nos amateurs ont bien voulu reconstruire, pour cette occasion, leur ancienne association et ont organisé une soirée dramatique au bénéfice des missions d'Afrique.

Le bureau a aussi inscrit le Rév. P. Voisin au nombre des membres honoraires de notre société.

\* \*

Notre modeste organe, le "Bulletin" est dans le cours de sa dixième année de publication. Beaucoup de feuilles plus prétentieuses pourraient lui envier cette vitalité. N'oublions pas qu'il est de notre devoir de recevoir, de propager, et surtout de payer régulièrement l'abonnement de notre petit journal.

\* \*

Quelques-uns de nos camarades, désireux de témoigner les sympathies des zouaves pontificaux pour les volontaires canadiens-français, se sont cotisés pour offrir au 65<sup>e</sup> bataillon, entièrement composé de volontaires de notre nationalité, et comptant de nos camarades parmi ses officiers, un prix de tir qui sera décerné sous ce titre : le *prix des zouaves*.

C'est à l'obligeance de M. le Lt.-Colonel A. Ouimet, de ce même bataillon, que nous devons d'avoir aujourd'hui pour rehausser l'éclat de notre démonstration la belle musique du 65<sup>e</sup>.

Qu'il me soit permis d'en remercier ici le brave Colonel publiquement et en votre nom.

\* \*

Notre dévoué camarade Ch. Paquet est toujours à Rome, au service du Saint-Père. Nous ne devons pas oublier ce zélé représentant du bataillon canadien. Chacun d'entre nous doit se faire un devoir de lui adresser, au moins une fois chaque année, un témoignage tangible de bon souvenir. Votre trésorier sera toujours heureux de centraliser ces dons et de les adresser à notre brave ami qui en sait faire un excellent usage.

\* \*

Quand il s'est agi de fixer le lieu de réunion générale pour cette année, le bureau, sur l'invitation gracieuse des anciens zouaves de Joliette a résolu de nous convoquer dans cette charmante petite ville dont les habitants sont si sympathiques à notre cause et à ses défen-